



Absence de clause de prix dans un contrat de cession

Par **Marie SPI**, le **09/04/2018** à **15:28**

Bonjour, j'ai à regarder un contrat de cession et j'ai plusieurs questions relatives à la clause de prix [smile17]

Si jamais quelqu'un a des éléments de réponse, ou de la jurisprudence à me conseiller, je suis vraiment preneuse!

Merci d'avance! [smile4]

- Si le contrat ne contient pas de loi qui déterminerait la loi applicable en cas de différends entre les parties sur le contrat, que se passe-t-il, quel est l'impact de cette absence de clause ?

- Est-ce que l'absence de la clause du prix de la cession est une clause de nullité du contrat ? si oui par qui ? par les tiers ou seulement par les parties ? Est-ce que le contrat pourrait être requalifié d'un acte de donation en l'absence de clause du prix ?

D'autre part d'un point de vue fiscal quel est le risque de cette absence de Clause ?